

du mardi 14 avril 2015

Budget 2015

Il s'équilibre à **29 387 620€** dont 25 690 798€ en section de fonctionnement et 3 696 822€ en investissement. Les impôts locaux représentent environ 30% des recettes de fonctionnement de la ville – de l'ordre de 40% dans les communes comparables ; la taxe sur le foncier bâti est acquittée pour plus de la moitié (52%) par les entreprises, et le reste (48%) par les ménages ; 16% des foyers sont exonérés de la taxe d'habitation qui est par ailleurs plafonnée pour 36% des foyers, du fait de faibles revenus. Ils augmentent de 2,033% par rapport à 2014. Ce qui porte à 15,51% le taux de taxe d'habitation (15,20% en 2014), 23,11% le taux de taxe sur le foncier bâti (22,65% en 2014) et 37,89% le taux du foncier non bâti (37,13% en 2014). Votes : 5 contre (UMP, NPA) ; 6 abstentions (PS, ARIAL-EELV)

Subventions aux associations

Les subventions votées pour l'année 2015 : Commerçants non sédentaires 610€, UCAPL 5 517€, ASA 750€, AS Cheval Blanc 274€, AS Lycée Martin-Nadaud 157€, AS collège Jacques-Decour 157€, AS collège Stalingrad 157€, AS collège Pablo-Neruda 72€, Basket handicapés valides 152€, Football club des Levées 91€, La Godasse, 500€, Patronage laïque section gym 3 141€, USSP Comité directeur 19 940€, USSP arts martiaux 6 090€, athlétisme 12 318€, basket 21 556€, cyclisme 7 750€, football 31 700€, gym volontaire 1000€, natation 6 097€, pétanque 1067€, rugby 14 774€, tennis 3 907€, Comité d'entente des Anciens combattants 326€, ANACR 76€, FO-PAC 76€, FNACA 76€, FSE collège Decour 1300€, FSE collège Stalingrad 1189€, FSE collège Neruda 133€, Club des pêcheurs 76€, Club rencontres et amitié 518€, Petits jardiniers 297€, Union communale de chasse 145€, Femmes solidaires 76€, Opération Brésil 1500€, Secours populaire 1694€, UNRPA 172€, Barroco Théâtre 3 048€, Concours Dutilleux 7 622€, Harmonie municipale 4 271€, Histoire et vie sociale 500€, France-Palestine Solidarité 2 287€, France-Russie CEI 534€, USEP Henri-Wallon 258€, USEP Pierre-Sémard 249€, Amicale de Chateaubriand 247€, ANFFMR 67€, Bibliothèque sonore de Tours 143€, Comité stèle du Ruchard 300€ (200€ pour la réfection de la stèle de Saint-Pierre), Paralysés de France 119€, Prévention routière 226€, SPA 165€, Société archéologique de Touraine 290€, Société des amis de Paul Louis Courier 175€. Votes : 6 abstentions (UMP, ARIAL-EELV). Une sub-

vention de 47 717€ est attribuée au Comité des œuvres sociales du personnel communal. Une subvention de 70 000€ est attribuée au Patronage Laïque pour le fonctionnement du Ludobus, de l'espace numérique, du club de gymnastique. Votes : 4 abstentions (UMP)

Mastabas

À la demande de Touraine Logement, la ville accorde sa garantie à hauteur de 50% pour un remboursement d'un emprunt auprès de la Caisse des dépôts et consignations, destiné à financer la **réhabilitation de 36 logements aux Mastabas**, rue Robert-Couillaud. Unanimité

L'été des enfants

Les difficultés à boucler le budget 2015 ont contraint la ville à fermer cette année la colonie de Châtelus et à centraliser l'accueil des préados sur les Grands Arbres tout l'été. Les **centres de loisirs seront ouverts du lundi 6 juillet au vendredi 28 août**. L'accueil de loisirs Pierre-Sémard accueillera les 3-6 ans en juillet et août et Paul-Louis Courier en juillet. Les 6-15 ans seront accueillis sur les Grands Arbres. Pour les plus de 11 ans, il existe une formule à la demi-journée le matin autour d'ateliers thématiques. Les plus de 8 ans pourront partir en **mini-camps** de 5 jours et 4 nuits maximum. Unanimité

Paris pour des jeunes

Le service municipal de la jeunesse organise des séjours pour les jeunes. Une participation financière de 80€ par jeune est demandée aux familles pour un **mini-séjour culturel à Paris du 4 au 6 mai**. Votes : 2 abstentions (UMP)

Soins Saint-Vincent de Paul

La ville va louer un local commercial lui appartenant à l'association Saint-Vincent-de-Paul, qui exploite un centre de soins 82 rue de la Rabaterie, ce bien étant voué à la vente. L'association va pouvoir s'installer **53 bis rue de la Rabaterie** (à la place d'une poissonnerie). Le montant du loyer révisable de ce bail commercial d'une durée de 6 ans s'élève à 6 945,12€ par an. Il comprend le local commercial et un logement à l'étage. Unanimité

Contrat urbain de cohésion sociale

Le CUCS est un contrat signé entre différents partenaires (Etat, Région, Département, bailleurs sociaux, etc.). Il vise à réduire les inégalités sociales et les écarts de

développement entre les quartiers prioritaires et leur environnement. Le conseil sollicite une subvention pour financer ses actions, et approuve la programmation 2015. Votes : 3 contre (UMP)

Dotation de solidarité urbaine

La dotation de solidarité urbaine, versée par l'État, contribue à améliorer les conditions de vie des communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées. En 2014, cette **dotation** s'est élevée à **581 182€ pour Saint-Pierre**. Elle a permis de **financer 76,43% de certaines actions menées par la ville**, telles que le fonctionnement des maisons de quartier, la formation BAFA, le Forum des métiers, la Semaine de la Radio, la lutte contre le diabète de type 2 et l'obésité, etc. Unanimité

Rue Marcel-Cachin

Des travaux d'**effacement des réseaux** de distribution publique d'énergie électrique et de réseaux de télécommunication sont programmés entre le n°2 et le n°89 de la rue Marcel-Cachin. Ces travaux s'élèvent à 167 205,67€ pour les réseaux électriques (dont 10% à la charge de la ville) et 61 183,46€ pour les réseaux de télécommunication (dont 5 877€ à la charge de la ville). La majeure partie des travaux est prise en charge par le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL). Unanimité

Groupement pétrolier

Le Groupement pétrolier de Saint-Pierredes-Corps souhaite abandonner l'utilisation d'une canalisation de 146 mètres rue de la Vicairerie qui relie ses dépôts Est et Ouest. Elle devra régler à la ville une redevance annuelle. Le montant du mètre linéaire est fixé à 15€, le montant de la redevance s'élève à 2190€ pour 2015. Unanimité

Collecte de textiles

Le Relais (Emmaüs France) va implanter **deux bornes de collectes de textiles**. L'une boulevard des Déportés, l'autre rue Jules-Guesde, toutes deux à proximité du point d'apport volontaire du verre. Unanimité

Location de garage

M. et Mme Meunier louent actuellement un garage appartement à la ville et situé 123 rue Pierre-Sémard. Le Conseil municipal accepte de leur louer pour une année supplémentaire pour un loyer annuel de 270€. Unanimité